



AVIS DE TRAVAUX

VERDISSEMENT DE MONTRÉAL-EST (phase 2) du 29 septembre au 31 octobre 2025



Av. Broadway entre les rues de Montigny et Ontario
Av. Marien entre les rues de Montigny et Ontario
Rue Sherbrooke entre les av. Lelièvre et de la Grande-Allée

À l'occupant,

La Ville de Montréal-Est a mandaté *Les Entreprises Roseneige inc.* pour verdir plusieurs emprises de rues. Les travaux de verdissement auront lieu aux emplacements indiqués sur le plan au verso.

Afin de faciliter le déroulement des opérations, les emprises concernées (espaces situés entre le trottoir ou la bordure de la rue et la limite d'une propriété) devront être libres de tout matériel. À défaut, les autorités compétentes seront contraintes de déplacer ledit matériel.

Durant les travaux, le stationnement sera interdit du lundi au vendredi, entre 7 h et 19 h, sur les rues visées par ce projet, uniquement du côté où les travaux sont effectués. Des nuisances telles que du bruit et de la poussière sont à prévoir.

Avant le début des travaux et l'installation du chantier, l'entrepreneur devra procéder à l'enregistrement vidéo du site et des environs de l'étendue des travaux projetés. L'enregistrement devra notamment inclure, sans s'y limiter, l'état de l'ensemble des lieux avant le démarrage des travaux : bâtiments (résidences privées), structures, arbres, arbustes, haies, aménagements, murets, fondations, clôtures, accès, entrées charretières, servitudes, rues et toutes infrastructures susceptibles d'être endommagées en raison de la réalisation du projet.

Soyez assuré que les équipes de la compagnie *Les Entreprises Roseneige inc.* feront tout leur possible pour minimiser l'impact des travaux et les terminer dans les délais prévus.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous invitons à communiquer avec les Services aux citoyens au 514 905-2000, option 1, pour toute question.



